



# SORTIE DE FIN D'ANNEE Au Cercle Nautique de Beauce A Saint Georges sur Eure

mail : [asheleneboucher@gmail.com](mailto:asheleneboucher@gmail.com)

blog : [www.asheleneboucher.com](http://www.asheleneboucher.com)

La sortie de fin d'année de l'AS du collège Hélène Boucher se déroulera sur la base de loisirs de Saint Georges sur Eure afin d'y pratiquer différentes activités nautiques (canoë, paddle individuel et en groupe).

L'objectif est de passer tous ensemble une journée conviviale afin de clôturer une année sportive bien remplie.

La sortie aura lieu le **Mercredi 18 juin 2025 de 11h00 à 17h00.**

Une participation de 5€ en chèque (à l'ordre de l'Association Sportive du collège Hélène Boucher) ou en espèces est demandée ainsi que la photocopie de l'attestation scolaire du savoir nager (ou test anti-panique).

Pour les élèves qui n'ont pas cette attestation ou ce test, ils doivent contacter au plus vite leur professeur d'EPS qui pourra leur proposer de venir le passer sur un créneau de l'AS natation (mercredi 28 mai ou 4 juin à 14h30 à l'Odyssee).

**Tenue et matériel à prévoir :** tenue sportive et baskets ou chaussures pour aller dans l'eau, crème solaire / casquette ou vêtement de pluie, maillot de bain, serviette de bain, repas froid, goûter et eau. Il est préférable de ne pas amener d'objets de valeur.

Pour les demi-pensionnaires du mercredi midi, un repas sera déduit de votre facture.

En cas de forte demande, une sélection sera effectuée prenant en compte l'ancienneté et l'assiduité de votre enfant à l'AS. L'inscription définitive de votre enfant sera affichée au collège et sur le blog [www.asheleneboucher.com](http://www.asheleneboucher.com) à partir du 2 juin.

Téléphone pour toute question : 06 03 53 25 42



*Veuillez conserver cette partie du document*

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ autorise mon enfant :

NOM :

Prénom :

Classe :

à participer à la sortie AS de fin d'année au Cercle Nautique de Beauce de St Georges/Eure le mercredi 18 juin 2025.

Numéro(s) de téléphone en cas d'urgence :

date et signature :

*Ce coupon est à remettre à un professeur d'EPS accompagné du règlement et de la photocopie du brevet de natation le plus rapidement possible et au **plus tard le 21 mai 2025.***